

Le Président du Conseil,
Le Ministre de l'Instruction publique
& des Beaux-Arts,

sur la proposition de la Commission des
Voyages et missions scientifiques et littéraires

Arrête:

art. 1^{er}.

M. Cartailhac, membre de la Commission
des monuments mégalithiques, président de la Section
d'Anthropologie de l'Association française pour
à Paulaise, S. des de la chaîne, est chargé d'une
mission archéologique aux environs de Caïmbre
et dans les montagnes d'Evora et de l'Algarve.

Il étudiera les bronzes, les monuments
mégalithiques et la faune quaternaire de ces
contrées.

art. 2.

M. Cartailhac recevra, à titre d'indemnité,
une allocation de 2,000 francs.

Cette somme imputable sur le chapitre 26,
du Budget de 1887, sera immédiatement ordonnée
à son profit.

Fait à Paris, le 15 juin 1887

signé: Jules Ferry.

Pour copie conforme:

Le Chef de la Division du Secrétariat,

Leanne

